



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : [mairie@nancay.fr](mailto:mairie@nancay.fr)

## EXTRAIT

# DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°2025\_12\_005

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq  
le onze décembre à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.  
Messieurs BAILLY, BONNOT, PERRIER, RAGOBERT, URBAIN.

Excusés : Messieurs IMBAULT, LEFEVRE.

Absents : Madame GUÉRU, Monsieur BARRE.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur LEFEVRE a donné pouvoir à Madame FONTENY.

Le Maire donne lecture de la lettre de la Direction Départementale des Territoires du Cher demandant l'avis de la Commune sur le prix de vente du logement social situé à Nançay (Cher) 4, allée des Bruyères, fixé à 76 000.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
émet un avis favorable.

Fait à Nançay, le 12 décembre 2025

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 12 décembre 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :